



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

COMPTE RENDU REUNION DES PRESIDENTS DU 28.06.2019

22 clubs sont présents, beaucoup d'absents non excusés

Carmen LAGARDE remercie tout d'abord chaleureusement les personnes qui se sont déplacées ce soir pour assister à cette réunion, et ce malgré la chaleur.

Ensuite, elle tient à informer l'assistance que chaque membre du comité a reçu individuellement une lettre anonyme et qu'en tant que présidente, elle a déposé plainte au commissariat et qu'à titre personnel, Laurent a pris un avocat.

Elle précise que cette lettre anonyme démontre la lâcheté et la faiblesse de celui qui l'a écrite mais aussi relève de la volonté de faire obstacle au bon fonctionnement du comité et c'est fort regrettable. Elle rappelle que la politique du comité pour le développement de la pétanque et du jeu provençal se construit dans le débat et l'échange et que justice, démocratie et égalité incarnent leur esprit.

Aussi, elle affirme que l'on peut compter sur la force et l'intelligence de l'équipe et que même si cet écrit malsain les a perturbés, il ne viendra en rien entraver ni leur détermination ni les projets et réalisations en cours.

Suite à cette introduction, certains présidents souhaitaient avoir le contenu de cette lettre. La présidente s'engage à la faire parvenir aux présidents présents avec le compte rendu.

L'ordre du jour est alors abordé :

Les championnats de club :

Clément Franck présente le calendrier fédéral de l'année à venir en précisant que du 7 avril au 15 juin tous les week-ends étaient pris par des qualifications.

Nous passons au tirage du championnat des clubs provençal avec le tirage au sort des quarts de finale deuxième division. Franck Clément précise que ces rencontres se dérouleront le 12 juillet soit à Garganvillar soit à Dieupentale. Evidemment, l'équipe de Garganvillar jouera chez elle.

Tirage :

Site de Dieupentale :

- Marignan 2 - PC Valence
- ASM - Villemade

Site de Garganvillar :

- Saint Martial 3 - Garganvillar
- Labastide du temple 2 - Bressols



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Championnat des clubs séniors :

- 1^{ère} division : 2 poules de 8 clubs
- 2^{ème} division : 2 poules de 6 clubs
- 3^{ème} division : 4 poules de 6 clubs
- 4^{ème} division : 4 poules de 6 clubs
- 5^{ème} division : 16 poules de 5 clubs

Questions :

- Représentant de l'USM : « Pourquoi toutes les divisions ne commencent elles pas en même temps ? »
Car il y a des 8^{ème} dans certaines divisions et que toutes finissent en même temps
- Représentant de Corbarieu : « Pourquoi ne pas créer une 6^{ème} division vu le nombre d'équipes en 5^{ème}? »
Le CD va y réfléchir.

Projet CDCF 2020 :

La commission féminine étudie un nouveau projet.

Cette année, il y a une poule de 6 clubs en 1^{ère} division. En 2020, voir si on pourrait passer à 2 poules de 6 clubs.

Les rencontres commencent trop tôt dans la saison et les filles ne jouent pas assez. Là aussi, à voir pour le calendrier.

Questions :

- Représentant de Mirabel : « Pourquoi ne peut on fusionner 2 clubs pour ce championnat ? »
Le comité pourrait effectivement accepter, mais l'équipe ne pourra monter en CRC

Championnat des clubs vétérans :

Les finales ont été reportées suite à la canicule. Les 6 équipes ont voté pour ne pas jouer l'après-midi. Elles se dérouleront donc le 9 juillet à Bressols à 14h.

Pour l'année prochaine, il y aura 4 divisions dans cette catégorie.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Nous passons aux questions diverses :

- Représentant de Caylus : « Pourquoi que 8 joueurs sur une feuille de match ? »

Il n'y a que 8 joueurs car c'est le règlement. Il ne peut y en avoir plus.

- Représentant Elan Player's Caussade : « Peut-on changer d'équipes dans une même division ? »

Normalement non, il doit y avoir une liste définie.

- Représentant Villemade : « Peut-on décaler la date buttoir du provençal au dimanche »

A réfléchir où se mettre d'accord avec le club, mais cela peut poser problème par rapport aux concours.

- Représentant Elan Player's Caussade : « Peut-on délocaliser les qualifications provençal et le faire par secteur ? »

Le comité y réfléchit et donnera une réponse au congrès.

- Représentant USM : « il faudrait que les arbitres soient moins sévères sur la cigarette au provençal. Il faudrait autoriser un joueur ayant fini de jouer la mène de sortir fumer sans prendre de jaune vu la longueur de la partie. »

Réponse de deux arbitres présents : « On sert à faire aussi respecter le règlement. »

La Présidente du CD souhaite savoir comment ont été perçus les 1 euro supplémentaire pour l'arbitrage.

- Elan player's Caussade : « il manquait un arbitre qui était attribué lors du dernier concours ». Le comité se renseigne.
- Varen : « des joueurs extérieurs au département sont surpris car dans leur département cela n'est pas encore mis en place »
- Dieupentale : « Par rapport à la Haute Garonne il y a deux euros d'écart, ça fait beaucoup »
- Varen : « il semblerait que certaines sociétés ne prendraient pas ces 1 euro aux joueurs mais verserait cependant au comité la somme due ».

C'est fort regrettable, rétorque la présidente, car lors d'une précédente réunion il avait été acté que tous les présidents devaient faire appliquer cette décision votée au congrès.

- Elan player's Caussade : « effectivement, les présidents se sont engagés à la faire respecter et cela fonctionne dans la très grande majorité des concours »
- Dieupentale : « C'est très bien, on n'a plus besoin de trouver des arbitres et on ne perd pas d'équipes »

La plus part des clubs sont du même avis que Dieupentale.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie
Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

- USM : « Il faudrait aussi penser au nombre d'arbitres par rapport aux sites des clubs car parfois le concours se déroule sur plusieurs sites ».

Cette réflexion sera rapportée à la commission.

- Certains présidents demandent de voir si on ne peut pas faire que deux secteurs pour les qualifications vétérans. Le comité va y réfléchir.

La Présidente tient à informer que les inscriptions lors des championnats départementaux, contrairement aux prévisions de certains, ont été en légère augmentation sur l'ensemble des qualifications. Elle précise aussi que lors de la prochaine réunion des présidents, le vendredi 20 septembre, une intervention de Patrick GRIGNON, arbitre international et membre de la fédération, sur les droits et les devoirs des présidents de clubs, est prévue.

Pour conclure, elle souhaite une bonne fin de soirée à tous. La séance s'achève donc vers 22h30 dans un excellent esprit de convivialité et d'échange. Le pot de l'amitié est offert à tous les participants.